



Objet : information sur la modification des tarifs

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que **les tarifs de nos prestations et produits ont été actualisés** afin de mieux couvrir le coût réel du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, évolution des prix :**

- des dépôts de déchets à la déchèterie professionnelle (Aspiran).
- de la terre criblée et amendée, avec la mise en place d'une tarification progressive par tranche selon la quantité de produits achetée, comme pour les autres produits.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

- Application du tarif TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur nos prix des dépôts des déchets « Non recyclables » (encombrants).
- Evolution des prix des produits (compost croissance, compost structurant, bois de paillage,...) et nouvelles modalités de livraisons.

Vous trouverez ci-joint la grille tarifaire qui inclue tous ces changements.

**Les tarifs sont régulièrement mis à jour sur [syndicat-centre-herault.org](http://syndicat-centre-herault.org)** aux rubriques « Déchets professionnels » et « Nos produits à la vente ». Ils sont également directement accessibles dans la rubrique « Nos publications » en sélectionnant « Produits et services ».

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Olivier Bernardi  
Président du Syndicat Centre Hérault

